Sciences historiques

James H. Richardson & Federico Santangelo (dir.), *The Roman Historical Tradition. Regal and Republican Rome* (Collection « Oxford Readings in Classical Studies ») : Oxford, Oxford University Press, 2014, ix et 372 pages.

Publié dans la collection des « Oxford Readings in Classical Studies », l'ouvrage est fidèle à l'esprit de cette dernière : il propose un ensemble de contributions, dans le cas présent un certain nombre d'articles ou chapitres d'ouvrages déjà parus, portant sur un sujet donné. Ce volume cependant est en même temps original : si la quasi-totalité des ouvrages antérieurs de la collection portait sur un auteur, un genre littéraire ou la littérature en général, celui-ci a pour sujet une thématique autre ; il s'intéresse à la tradition historique romaine — à ne pas confondre avec la tradition historiographique — c'est-à-dire à la manière dont les Romains ont perçu, reconstruit et représenté leur histoire. Pour ce faire, H. Richardson et F. Santangelo se refusent à collecter des travaux portant sur des auteurs en particulier, à une exception près, justifiée par les éditeurs (p. 5) : il s'agit de l'article d'E. Rawson, « Cicero the historian and Cicero the antiquarian ». De fait, ils ont privilégié une série de contributions qui portent sur des « individual stories », « stories » signifiant ici ce que les Romains disaient ou pensaient savoir sur une question, un sujet ou une séquence donnés, plutôt que « histoires » au sens de narration ou de fiction (p. 5).

L'ouvrage débute par une introduction qui permet en premier lieu aux éditeurs de définir le sujet de l'ouvrage, de présenter les critères ayant présidé à leur choix de contributions ou encore rappeler quelques étapes de l'historique de la recherche en ce domaine, depuis B. G. Niebuhr et E. Pais jusqu'à nos jours. La deuxième partie présente les contributions une à une.

S'ensuivent les treize articles ou chapitres d'ouvrages retenus, tous rédigés ou traduits en anglais afin de respecter les normes de la collection. Ils ont été publiés entre 1906, pour le plus ancien, et 2004, pour le plus récent, la part belle étant faite aux travaux des vingt-cinq dernières années. Ces contributions ne sont pas réparties en sections ni présentées par date de parution ; elles sont ordonnées en fonction de la date de l'« histoire » qui avait retenu l'attention des Romains, depuis l'époque romuléenne jusqu'à l'époque augustéenne, d'où le sous-titre du livre *Regal and Republican Rome*. Les sujets de ces « histoires » sont fort divers. Les grandes figures de l'histoire de Rome y ont bien évidemment toute leur place : pour la période royale, Romulus (A. Carandini, « The myth of Romulus and the origins of Rome »), Numa (M. Humm, « Numa and Pythagoras : the life and death of a myth »), la généalogie de Démarate (F. Zevi, « Demaratus and the "Corinthian" kings of Rome »), Servius Tullius (R.T. Ridley, « The enigma of Servius Tullius »), Lucius Brutus (T.P. Wiseman, « The legend of Lucius Brutus ») ; pour les débuts de la République, les Fabii (E. Pais, « The Fabii at the River Cremera and the Spartans at Thermopylae »), Spurius Cassius (E. Gabba, « Studies in Dionysius of Halicarnassus III : the agrarian bill of Spurius Cassius »). Figurent aussi dans cette compilation des travaux sur des institutions, telles que le Sénat (T.J. Cornell, « The *lex Ouinia* and the emancipation of the Senate ») ou la colonisation (M.H. Crawford, « The Roman history of Roman colonization »). D'autres contributions enfin portent de manière plus précise sur les mécanismes de l'élaboration de la tradition : l'étiologie (J.N. Bremmer, « Three Roman aetiological myths », le poids des traditions familiales (J.-Cl. Richard, « *Qualis pater, talis filius ?* ("As the father, so the son" ?) »), l'action de certains individus (H.I. Flower, « The tradition of the *spolia opima* : M. Claudius Marcellus and Augustus »).

De fait, l'ouvrage présente un double intérêt. D'abord, les contributions, judicieusement réunies par les éditeurs, montrent bien la multiplicité des facteurs qui ont contribué à élaborer la tradition historique de la période royale et de la période républicaine : étiologie, traditions familiales, individus, déjà cités, mais aussi rétroprojection de questions politiques et conflits postérieurs, importance des relations avec le monde et la culture grecs, rôle de certains auteurs comme Cicéron. Ensuite, la diversité même des contributions collectées met en lumière, avec beaucoup de pertinence, les différentes approches modernes de la question, du fidéisme à l'hypercritique, en passant par des positions intermédiaires. Le pari des éditeurs, inciter les lecteurs, notamment anglophones, à s'engager dans le débat de la valeur même de la tradition historique romaine, est donc tenu. Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage.

Le volume vaut aussi pour sa riche bibliographie, sans oublier les *addenda* à chaque contribution, rédigés tantôt par les contributeurs eux-mêmes, tantôt par les éditeurs. Cette recension ne serait pas complète si on ne mentionnait pas l'index général, très bien fait, qui clôt l'ouvrage.

Au total donc, un volume des plus stimulants, tant par le sujet qui le fait sortir des sentiers battus, que par les choix, fort pertinents à mon sens, faits par les éditeurs. Il reprend, en le renouvelant avec bonheur, le principe qui avait présidé dans les années 60 à la collection des « Wege der Forschung » de la Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Martine Chassignet.

Jean-Christophe Couvenhes, Sandrine Crouzet & Sandra Péré-Noguès (dir.), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen* : *Hellenistic Warfare 3* (Collection « Scripta antiqua », n° 38) : Bordeaux – Paris, Ausonius – De Boccard, 2011, 423 pages.

Sous ce titre sont réunis les textes de vingt et une communications présentées à un colloque tenu à Tours en 2007 et couvrant un champ beaucoup plus large que le monde grec et l'Orient qui constituaient le cadre initialement prévu par les organisateurs. C'est en effet tout le monde méditerranéen qui est abordé : une telle démarche permet d'envisager aussi bien les grandes monarchies hellénistiques orientales que les régions occidentales qui leur fournissaient des mercenaires celtes, ibères ou numides, sans oublier Rome. Le renouvellement historiographique dont a fait l'objet la réflexion sur la guerre en Grèce à l'époque classique est ainsi appliqué à la période postérieure et à de nouveaux espaces. Aucune synthèse n'a en effet été tentée sur ces questions depuis les *Recherches sur les armées hellénistiques* de M. Launey en 1949-50. Pour éviter l'impression de dispersion que pourrait susciter un aussi vaste champ d'études, les organisateurs ont réparti la matière selon trois axes : les affirmations identitaires dans des armées multi-ethniques, les pratiques militaires comme révélatrices d'identités ethniques et culturelles et enfin les armées comme lieux de transferts culturels.

L'affirmation identitaire se manifeste par exemple dans les garnisons étrangères établies dans certaines cités. Gaulois et Italiques sont ainsi attestés aux marges des territoires civiques respectivement dans le Latium ou en Grande-Grèce. Quant à la présence de troupes lagides à Itanos, elle a pu conforter l'ouverture de cette cité crétoise vers l'extérieur. Même adhérentes de la Ligue étolienne, les deux cités de Locride, Myania et Hypnia pouvaient encore conclure des accords de *sympoliteia*. Cette situation se traduisait par une double structure militaire : une garnison étolienne

et des « protecteurs du territoire » qu'il faut peut-être identifier à des éphèbes de ces deux cités. La présence de soldats qualifiés de « Néocrétois », distingués des autres mercenaires crétois, dans les armées royales hellénistiques s'expliquerait par une histoire particulière qui aurait provoqué leur exil à la suite de troubles politiques. L'onomastique des papyrus égyptiens permet de suivre la descendance des Thraces recrutés dans l'armée d'Alexandre. En revanche, alors que les représentations de guerriers galates connaissent une large diffusion, l'onomastique des mercenaires celtes témoigne plutôt d'une volonté d'adopter les mêmes usages que leurs compagnons d'armes d'origine différente. L'équipement peut aussi servir de marqueur d'identité, par exemple pour les armées de mercenaires successivement enrôlées par Carthage en Sicile entre les deux premières guerres puniques. L'identification fréquente des chefs de mercenaires aux *condottieri* italiens des XIV^e^ et XV^e^ siècles est remise en cause dans les cas de Tarente et de Syracuse. Le recours à des stratèges étrangers s'inscrivait en effet plutôt dans une tradition d'entraide entre les colonies et leurs métropoles. Il pouvait aussi s'expliquer par la volonté des cités de confier le commandement de leurs armées à des personnalités peu susceptibles de s'impliquer dans la vie politique. Les conflits entre Syracuse et Carthage ont également donné lieu à la circulation de types monétaires bien distincts destinés à leurs mercenaires respectifs.

L'étude des pratiques militaires envisage aussi bien les questions de terminologie et d'effectifs que l'interprétation des vestiges archéologiques, le fonctionnement des institutions ou celui de la mémoire civique des conflits. On voit ainsi que le terme *lonchophoroi* employé par Arrien pour désigner un lancier désignait peut-être à l'origine des cavaliers légers mèdes armés de javelots. La découverte de boucliers macédoniens en Pélagonie est interprétée comme une preuve du rattachement de cette région, aujourd'hui en République de Macédoine, à la Macédoine antique, ce qui fait écho à des débats très contemporains sur les frontières actuelles… Quant aux effectifs de mercenaires galates soldés par Antigone Gonatas pour conquérir la Macédoine, il est estimé à plus de 11 000 grâce au témoignage de Polyen. Les papyrus égyptiens permettent de restituer toutes les étapes des opérations d'enrôlement dans l'armée lagide tout en dévoilant les difficultés croissantes d'y recruter des Grecs. La solution consista à recourir aux fellahs égyptiens. Le *polyandrion* de Milet offre un exemple intéressant de réactivation de la mémoire de la guerre lélantine depuis le VIII^e^ siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du III^e^ siècle, quand la cité chercha à s'émanciper des grands royaumes voisins. À la fin de l'époque hellénistique, l'obtention de la citoyenneté romaine par certains Grecs au service des *imperatores* Pompée, César ou Octavien n'entraîna pas de changements majeurs dans les honneurs que décernèrent leurs cités d'origine à des individus dont l'identité culturelle apparaît composite. Si l'armée romaine a souvent été étudiée dans une perspective institutionnelle, les émotions des soldats, celles des civils et leur interaction pendant le combat demeurent un domaine de recherches à explorer.

Les transferts culturels sont envisagés dans une perspective assez large. Le dernier axe envisage ainsi les techniques de fabrication des armes défensives en fer. Mais il insiste surtout sur les questions de terminologie, par exemple sur la signification du qualificatif « tarentin » après la destruction de la cité par Rome. D'ethnique, l'adjectif devient technique et sert à désigner une technique de combat à cheval. Les changements de dénomination des corps de troupes affectés à la défense de l'Attique sont révélateurs des vicissitudes de l'histoire d'Athènes, qui perdit le contrôle de son territoire entre 322 et 229 au profit de la Macédoine. Le rôle de la guerre comme facteur d'unification du monde méditerranéen est abordé à travers le cas des Numides, qui s'approprient les modèles gréco-romains entre le III^e^ et le I^er^ siècle av. J.-C. Des différences subsistent néanmoins entre Grecs et Romains, ces derniers cherchant

toujours à dissimuler le recours à la ruse, à la différence des seconds. En revanche, le passage d'une armée vaincue sous le joug fut infligé tant par les Samnites, vainqueurs aux Fourches Caudines, que par les Romains eux-mêmes.

Si on ne perçoit pas toujours clairement pourquoi certaines communications sont placées dans le deuxième axe plutôt que dans le troisième, cet ouvrage présente le grand intérêt d'envisager les guerres romaines dans des perspectives limitées jusqu'alors au monde grec classique.

Pierre Cosme.

Frederik J. Vervaet, *The High Command in the Roman Republic. The Principle of the* summum imperium auspiciumque *from 509 to 19 BCE* (Collection « Historia — Einzelschriften », n° 232) : Stuttgart, Franz Steiner, 2014, 369 pages.

Le concept du *summum imperium auspiciumque* est essentiel pour la compréhension des relations de pouvoir entre détenteurs de ce *s.i.a.* sous la République : comment, notamment, les Romains réglaient-ils la question de savoir, de deux généraux de même *imperium* opérant ensemble, ou séparément dans la même province, lequel détenait le commandement suprême ? Question vitale pour une cité qui avait la guerre inscrite, pour ainsi dire, dans ses gènes. Question maintes fois traitée, au moins depuis Th. Mommsen et encore débattue aujourd'hui. F.J. Vervaet propose, dans cette vaste somme, de revenir encore une fois sur le problème, avec des propositions parfois inédites.

Le premier chapitre est consacré à une enquête préliminaire sur les concepts d'*imperium auspiciumque* et de *ductus auspiciumque*. Après avoir rappelé les positions de Th. Mommsen, de F. Cancelli, de F. Fabbrini et de E.S. Staveley, F.J. Vervaet conclut sagement que seul le *ductus (imperium) auspiciumque* requiert la présence physique du commandant dans une bataille victorieuse. Puis le chap. 2 examine le principe du *summum imperium auspiciumque* : F.J. Vervaet montre clairement l'interconnexion entre le *turnus* des *fasces* et l'alternance du *summum imperium auspiciumque* ; à la suite de J.-L. Ferrary, il définit les notions de *consul prior* et de *consul maior.*

Comme une suite naturelle de ces deux chapitres introductifs, les chap. 3 et 4 traitent du lien du *summum imperium auspiciumque* avec, respectivement, la *prouincia* et le *ius triumphi*, examinant notamment la norme hiérarchique qui permet de trancher quand le triomphe est réclamé par plusieurs *imperatores*. La règle de l'alternance des faisceaux s'applique, dans la sphère militaire, quand les deux consuls ont la même *prouincia*. Quand un consul rejoint l'autre dans sa province, ils décident à l'amiable, soit d'alterner les faisceaux, soit que l'un des deux cède le *summum imperium* à l'autre. Quand chacun opère dans une province différente, tous deux possèdent le *summum imperium auspiciumque*. La règle fondamentale, dans tous les cas, est, à la guerre, de maintenir l'unité du commandement suprême. La norme légale apparaît toutefois souvent altérée par le code d'honneur aristocratique, non écrit, qui impose de céder la primauté au plus âgé, au plus élevé dans la hiérarchie sociale, ou au plus titré ou expérimenté militairement.

S'agissant du *ius triumphi*, F.J. Vervaet rompt avec le dogmatisme de Th. Mommsen. Il n'est pas le premier, comme lui-même le rappelle, en citant les noms de H.S. Versnel, d'A. Petrucci, de C. Auliard, de M.R. Pelikan Pittenger. Mais, sur le problème posé par l'existence de doubles triomphes, il estime leurs explications insuffisantes. Pour sa part, après avoir rappelé que la possession de l'*imperium auspiciumque* est la condition *sine qua non* pour pouvoir demander le triomphe, il juge,

au terme d'une analyse exhaustive des cas répertoriés par les sources, que, dans les cas de double ou multiple revendication de triomphe, il faut distinguer entre d'une part le *summus imperator*, qui possède le *summum imperium auspiciumque* dans une sphère militaire donnée, et d'autre part celui ou ceux qui commandent *sub alieno auspicio* : ceux-ci ne peuvent être qualifiés pour un triomphe (ou une ovation) que s'ils ont personnellement concouru à la victoire. Quand le sénat se résout alors à accorder un double triomphe — ce qu'il n'est pas obligé de faire — le *mos maiorum* impose immanquablement que le premier triomphe célébré soit celui du *summus imperator*. Et quand un succès est obtenu par des imperators *paribus auspiciis pari potestate*, c'est la règle non écrite de hiérarchie aristocratique ou de mutuel respect qui définit celui qui doit triompher en premier.

Le chap. 5 examine ce qui se passe, en théorie et en pratique, quand consuls et proconsuls sont en présence dans les provinces. La position de Th. Mommsen — le consul *de iure* dispose d'un *maius imperium* par rapport au proconsul — est restée longtemps adoptée de manière générale par les historiens. Depuis peu cependant, les voix d'A. Giovannini, J. Bleicken, M.I. Henderson, E.S. Staveley, H. Kloft, E. Badian, D. Hoyos, J. Rich, J.-L. Ferrary, F. Hurlet, H. Beck et A. Dalla Rosa se sont élevées pour dénoncer ce *maius imperium* comme une fiction moderne. À leur suite, F.J. Vervaet explique que c'est le nombre croissant de proconsuls — qui étaient en fait (pro)préteurs — qui explique leur infériorité par rapport aux consuls. Cependant, il est vrai que, si le *consulare imperium* est égal entre consul et proconsul, le *nomen consulis*, décerné par l'élection populaire, confère au consul une *auctoritas* supérieure. De ce fait, dans la province où il opère militairement, il est parfaitement apte à donner des directives à un proconsul comme à tout autre subordonné ; mais, là encore, le code aristocratique lui impose d'y mettre les formes de la courtoisie, en présentant ses ordres comme des conseils ou des requêtes. Au demeurant, des circonstances exceptionnelles, comme il s'en produisit notamment lors de l'occupation hannibalique ou de l'invasion germanique, ont certes pu autoriser des dérogations à la règle *ex s.c.* ou *ex lege*, et le *s.c. ultimum* autorisa les consuls à pénétrer dans n'importe quelle province ; mais il n'y eut jamais, dit F.J. Vervaet, de *consulare imperium maius quam* sous la République, pas même pour Pompée, et Cicéron échoua à le faire attribuer à Cassius en 43. En complément, le chap. 6 rappelle la hiérarchie des *imperatores* dans les *prouinciae permixtae* : *dictator, magister equitum, consul, proconsul, praetor, propraetor*. Mais le statut social, le rang sénatorial, l'expérience acquise pouvaient perturber cet ordre canonique et définissaient la préséance, quand deux ou plusieurs imperators avaient même statut officiel dans une même province.

Ce système, qui avait émergé de la lutte des ordres aux environs de 300, fut bouleversé dans les dernières décennies de la République. Le chap. 7 examine la monopolisation du commandement suprême, de Sylla à César et Auguste. La dictature de Sylla, révolutionnaire par son caractère plénipotentiaire et absolu, ouvrit la voie aux commandements extraordinaires de Pompée, en 67 contre les pirates, puis en 57 par une *curatio annonae* pour cinq ans. La guerre civile permit ensuite à César de redéfinir la dictature comme véhicule privilégié pour son autocratie, concurremment au titre impératorial, car F.J. Vervaet est de ceux qui pensent, avec raison selon moi, qu'*Imperator* fut bel et bien attribué à César comme *praenomen* en 45. Munda, comme l'avait déjà bien vu J.-L. Ferrary, constitue un tournant dans la marche de César à la monarchie, désormais avérée. Après sa mort, les triumvirs *rei p. constituendae* (43-27) tinrent chacun le haut commandement et les auspices majeurs dans leur sphère de pouvoir attribuée, jusqu'à ce que la déposition de Lépide, puis Actium eussent laissé *Imp. Caesar diui f.*, par défaut *triumuir sine collega*. Les décisions de 27 et de 19 consolidèrent la position d'Auguste comme seul commandant suprême de l'Empire, d'abord dans les provinces, qu'elles fussent publiques ou impériales,

et par suite à Rome et en Italie. Ce dernier chapitre est l'occasion d'un passionnant dialogue entre F.J. Vervaet d'une part, F. Hurlet, J.-L. Ferrary et A. Dalla Rosa d'autre part. Car, s'ils sont d'accord sur les grandes lignes, dans le détail, sur César notamment et sur Octave-Auguste, leurs positions diffèrent. Pour ma part, l'abdication du consulat en 23 me semble une date au moins aussi importante que celles de 27 et de 19 dans le processus monarchique enclenché par Auguste, non seulement parce que le formidable pouvoir de la *tribunicia potestas* lui fut alors attribué, mais aussi parce que s'amorce en 23 le début du mécanisme de pouvoir *héréditaire* qui, avec différents avatars, va s'accentuer dans les années suivantes. Ce point n'a pas été pris en compte par F.J. Vervaet, non plus d'ailleurs que par la plupart de ses interlocuteurs ; il me paraît pourtant au moins aussi important que les considérations et les querelles juridiques sur la dévolution de pouvoirs de plus en plus grands au *Princeps*.

Enfin, un *postscriptum* (de cinquante pages !) fait le point sur la vieille question de la *lex curiata de imperio*. Après un état de celle-ci, dominé par les noms d'A. Magdelain et d'E. Badian, F.J. Vervaet se prononce nettement contre l'idée, parfois soutenue, que les *magistratus minores* aient pu bénéficier d'une telle loi. Le lien étroit qu'il définit entre la *lex curiata de imperio* et les *auspicia patriciorum publica maxima* des *magistratus maiores (cum imperio)* semble bien indiquer, selon lui, que cette loi, dans sa forme définitive, résulte du compromis de la fin de la lutte des ordres. F.J. Vervaet pense d'autre part, sur l'*unicum* de Cic., *Leg.agr.*, 2, 26, qu'il a existé une *lex curiata de potestate censoria*, mais doute, en revanche, de l'existence d'une *lex curiata* pour les *imperia extraordinaria*. On peut regretter que la question de l'existence d'une *lex curiata* à l'intronisation des rois, attestée par la tradition, ne soit pas traitée ; il est vrai qu'elle ne faisait pas partie du champ de recherche de F.J. Vervaet.

Cette étude, remarquablement documentée (où Tite Live et Cicéron se taillent les parts du lion), parfaitement à jour de la recherche la plus récente sur le sujet, servie par une édition presque impeccable (hormis de trop nombreuses coquilles dans les citations en français), est appelée certainement à susciter de nombreuses réactions chez les spécialistes du droit et de l'histoire romaine. Mais les discussions qu'elle entraînera porteront probablement sur des points précis — ce qui ne signifie pas qu'ils soient secondaires. Car, pour l'essentiel, cet ouvrage semble bien avoir posé des bases indiscutables et indispensables à toute nouvelle discussion. À ce titre, nul doute qu'il fera date.

Paul M. Martin.

Philippe Akar, Concordia. *Un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République* : Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, 499 pages.

Le titre de l'ouvrage est trompeur : l'enquête de Ph. Akar porte en réalité sur les deux derniers siècles de la République, depuis la Seconde Guerre punique jusqu'à l'instauration du « second » triumvirat. Une longue Introduction rappelle les travaux antérieurs (Heine, Strasburger, Skard, Momigliano, Lepore, Nicolet). À son tour, Ph. Akar s'interroge d'abord sur l'introduction du culte de Concordia à Rome (IIIe siècle) et sur son premier temple : après avoir écarté la fondation par Camille comme légendaire, il identifie, hardiment, mais de manière non absurde, le temple de 217 / 216 par Manlius Vulso et celui de 121 par Opimius. Puis il s'interroge sur l'influence de l'ὁμόνοια grecque, avant d'examiner l'origine du mot *concordia*, distingué de *consensus*, et ses opposés : *discordia*, στάσις, *bellum ciuile*. La fin de l'introduction pose la question de la manière dont travaillaient les annalistes latins,

source première du récit « historique » des siècles antérieurs, tels que le rapportent Tite Live et Denys d'Halicarnasse : les événements de ces époques étaient narrés de manière à fournir une grille d'analyse des comportements politiques contemporains et, à ce titre, ils nous renseignent plus sur ces derniers que sur l'époque qu'ils sont censés rapporter. Cette constatation, vraie (avec des nuances : il y a tout de même en général, à la base, un « noyau dur » de réalité historique), autorise légitimement Ph. Akar à plonger à plusieurs reprises, au cours de son travail, dans les récits des premiers siècles de la République pour éclairer tel ou tel aspect des événements des deux derniers siècles de celle-ci ou pour montrer comment des événements contemporains ont influencé l'écriture d'un passé lointain. L'auteur s'inscrit ici dans une tendance récente de la recherche sur les premiers siècles de Rome.

L'ouvrage s'articule chronologiquement en sept parties. La première traite de la période antérieure aux Gracques. La concorde apparaît comme une notion propre à la classe dirigeante, nécessaire dans la lutte contre Carthage. Plus précisément, le thème est attaché à la politique de Fabius Maximus. Après la Deuxième Guerre punique, il exprime l'idéal d'identification entre la morale et la direction de la cité (notamment à travers la concorde des censeurs) et la capacité de la classe dirigeante à résoudre ses conflits intérieurs sans faire du peuple l'arbitre des différends.

C'est la fin du *metus hostilis* (la destruction de Carthage), avec, pour corollaire, les conflits sur la répartition des richesses, qui serait, selon Salluste (mais l'opinion était assez largement répandue), la cause d'une dérive morale menant à la rupture de la *concordia*. Mais un autre argumentaire désignait certains tribuns de la plèbe comme responsables de cette rupture, à commencer par les Gracques, de leur vivant même ou aussitôt après leur mort, comme l'atteste la construction par Opimius du temple de Concordia. Ph. Akar refuse le faux débat levé récemment sur l'opposition *optimates-populares* : réalité antique ou mythe moderne ? Il ne soulève même pas la question, tant la réalité de celle-ci lui paraît (comme à nous) prégnante. En érigeant le peuple en arbitre des conflits internes à la classe dirigeante, les Gracques opéraient une rupture de l'idéal antérieur de *concordia* ; le discours de Memmius chez Salluste justifie cette action par la décadence morale de cette classe dirigeante. De l'autre côté, l'idée que le maintien de la concorde ne pouvait se faire désormais que par l'exclusion violente des membres accusés, à tort ou à raison, de la menacer aboutissait à une nouvelle conception de la *concordia*, qui portait en germe les troubles à venir. C'est à l'aune de cette crise que furent alors écrits la geste de Camille et le conflit patricio-plébéien.

L'examen de la période syllanienne (III^e^ Partie) est, on le sait, rendu difficile par le caractère généralement tardif des sources. Pour l'analyse de l'origine de la crise, l'auteur pense que Cic., *Phil.*, 13, 2 renvoie à un épisode authentique ; c'est possible, mais il pourrait s'agir d'une des nombreuses manipulations rhétoriques de l'histoire opérées par Cicéron dans les *Philippiques*. Et, plutôt que d'un « tiers parti », nous pensons que les tentatives d'accommodement provenaient plutôt des modérés de chacun des deux partis, marianiste et syllanien. Un fin rapprochement entre la *Rhétorique à Herennius* et le *De inuentione* de Cicéron permet de confirmer la réalité de ces tentatives d'apaisement. Que Sylla vainqueur ait prétendu ensuite rétablir la *concordia* et que cette prétention ait été contestée par ses adversaires est prouvé par l'analyse comparée de plusieurs textes : les discours de Lepidus et de Marcius Philippus chez Salluste, les témoignages de Plutarque et d'Asconius. Le débat qui s'ensuivit sur les prérogatives des tribuns de la plèbe influença profondément la représentation du conflit patricio-plébéien du début de la République.

La figure de Cicéron va désormais dominer. La IV^e^ Partie montre l'importance du thème de la *concordia ordinum* dans les discours de Cicéron entre 66 et 63. L'idée de *concordia* restait dans l'air, comme en témoignent des monnaies contemporaines ;

ce qui était nouveau, c'est l'association prônée entre sénat et chevaliers. La répression de la conjuration de Catilina amena Cicéron à élargir encore la base de cette *concordia*, jusqu'aux *boni uiri.* À juste titre, l'auteur pense que la convocation du sénat dans le temple de Concordia en nov.-déc. 63 avait une forte valeur politique. S'y affrontèrent deux conceptions opposées de la *concordia* : par le respect absolu de la loi ou par l'élimination des fauteurs de discorde.

Le « premier » triumvirat (62-50) va à son tour occuper le champ idéologique de la concorde (V^e^ Partie). Tandis que Cicéron tente vainement, en s'appuyant sur Pompée, de maintenir une *concordia ordinum* de plus en plus illusoire, il est en butte à une campagne de dénégation de sa prétention à avoir maintenu la *concordia* lors de l'affaire Catilina, comme cela ressort de l'étroite analyse de trois textes : les *Philippiques*, le discours de Fufius Calenus chez Dion Cassius et le récit des événements par Salluste. De leur côté, les triumvirs promeuvent une propagande favorable à la *concordia* : César d'abord en direction de son collègue Bibulus, puis la concorde entre eux trois, et avec le sénat, tandis que Cicéron, de retour d'exil, prétend présenter son départ comme mu par le souci de maintenir la *concordia*, et son rappel d'exil comme le rétablissement de celle-ci. Finalement, en se ralliant après Lucques à une politique de compromis avec les triumvirs, Cicéron présente cette palinodie comme une nécessité imposée par le souci de *concordia*, comme il l'explique dans la lettre à Lentulus ; ce n'est pas un hasard si le *De Republica* contemporain est le traité qui, même lacunaire, contient le plus d'occurrences de *concordia*.

Qu'en est-il de la *concordia* sous le *regnum* césarien (49-44 ; VI^e^ Partie) ? De la lettre à Lentulus (54) au *Pro Ligario* (46), le mot *concordia* n'est plus écrit par Cicéron. Le thème récurrent, contemporain et postérieur, est celui de la rupture de la *concordia* entre César et Pompée comme cause de la guerre civile, que ce soit en raison de la mort de Crassus ou de celle de Julie. Dans la période 50-49, Cicéron va s'employer sincèrement, sinon efficacement, à tenter de rétablir la concorde entre les deux hommes ; avec lucidité, il dénonce le double jeu de Pompée dans les négociations et son indifférence à se justifier, quand César déploie une propagande apaisante de recherche de *concordia*. Après le départ de Cicéron d'Italie, plus aucune source ne parle de *concordia* jusqu'à la mort de Pompée, où les larmes de César doivent s'interpréter comme l'essai d'une concorde nouvelle. Tant dans le *Pro Ligario* que dans le *Pro rege Deiotaro*, le mot *concordia* apparaît, ainsi que dans la lettre I à César du Pseudo(?)-Salluste. Que le terme n'apparaisse pas dans le *Bellum ciuile* de César semble surprendre Ph. Akar. Cela n'a pourtant rien d'étonnant, puisque l'œuvre s'achève, dans l'état où elle nous est parvenue, peu après la mort de Pompée. Or la propagande césarienne de *concordia*, comme le montre bien l'auteur, ne fut mise en œuvre qu'à son retour à Rome, à partir de 48 : synonyme de remise en ordre de la cité, elle s'appliqua notamment à la résolution du problème des dettes. La solution imposée par César — et critiquée par Cicéron dans le *De Officiis* — était pourtant équilibrée. Les débats autour de ce problème influencèrent lourdement la présentation par l'annalistique du problème des dettes aux premiers siècles de la République. En tout cas, chez les historiens de l'époque impériale, la dictature de César est bel et bien présentée comme une période de concorde, comme dans les *Césariennes* de Cicéron.

On ne saurait donc s'étonner que l'assassinat de César ait été perçu par nombre de contemporains comme une rupture de la *concordia.* La VII^e^ Partie nous mène du césaricide à la mort de Cicéron. D'emblée, pourtant, Brutus et Cassius, faute de mieux, promurent une politique de concorde avec les Césariens. Malgré leurs divergences, nos deux sources principales sur la période, Appien et Dion Cassius, présentent la séance du 17 mars comme le rétablissement de la concorde : que l'une insiste sur l'amnistie et l'autre sur le maintien des *acta Caesaris* importe peu selon nous, et l'auteur, sur ce point, nous paraît couper les cheveux en quatre : là où il

voit une contradiction dans les sources, nous voyons une complémentarité, une concession mutuelle, l'amnistie d'un côté, le maintien des actes de César de l'autre. Qu'après coup Cicéron ait eu le sentiment d'avoir été pris dans un jeu de dupes n'empêche pas qu'il a bel et bien ratifié ce compromis ; contrairement à l'auteur, nous n'en doutons pas. Et certes il le refusait deux jours plus tôt, mais, en deux jours, l'avantage de la situation s'était inversé des césaricides à Antoine. L'intransigeance d'Antoine conduisit ensuite Cicéron à chercher des appuis du côté des Césariens modérés, notamment les consuls de 43 : les *Philippiques* affirment certes la prééminence du sénat comme moyen de préserver la concorde, mais elles soulignent aussi la concorde des consuls Hirtius et Pansa, puis des consuls désignés Munatius Plancus et Decimus Brutus, contre Antoine, avec qui aucun compromis n'est souhaitable, ni d'ailleurs possible. Dans ces appels à la concorde, le nom d'Octave, de manière significative, est absent. Quant à Antoine, il s'était présenté, en convoquant le sénat dans le temple de Concordia les 1er et 19 septembre, comme le garant de la *concordia* réalisée par le compromis du 17 mars, et menacée par Cicéron ; c'est ce que Ph. Akar fait intelligemment ressortir du discours de Calenus chez Dion Cassius, d'après lequel il semble bien qu'Antoine ait alors tenté de faire jouer une entente possible entre césariens — ce qu'il réalisera plus tard. Comme le fait apparaître la conclusion, l'utilisation de *concordia*, à la fin de la République, apparaît plus comme une injonction, comme un horizon à atteindre, que comme une réalité.

À notre tour de conclure. La longue quête à laquelle l'auteur nous a convié comble parfaitement l'attente du lecteur. La fine confrontation des textes permet d'éclaircir certaines données demeurées jusqu'à présent obscures ou incertaines. L'index des occurrences, en fin de volume, est fort utile. Quant à la bibliographie, elle est bien à jour et presque complète. L'ouvrage est sans doute paru trop tôt pour avoir pu bénéficier de A. Allély, *La déclaration d'*hostis *sous la République romaine*, Bordeaux, 2012, mais on s'attendrait à y trouver le commentaire d'Appien, *BC* 2 de Ch. Carsana, les ouvrages de L. Bessone (2004) sur la conjuration de Catilina, de L. Gagliardi (2011) sur la crise des années 52-50, de P. Grattarola (1990) sur les Césariens après les Ides de mars, l'*Historian's Companion* de A.W. Lintott sur Cicéron (2008) et, sur les *Philippiques*, les commentaires de C. Monteleone (2003 et 2005), de C. Novielli (2001) et de A. Tedeschi (2005). Mais cessons cette chasse vaine aux « oubliés » bibliographiques pour dire que l'on peut, sur quelques points, être, sinon en désaccord, du moins nuancé, comme nous l'avons été parfois. Il reste toutefois l'essentiel : que cette somme est désormais « incontournable ».

Paul M. Martin.

Luis Ballesteros Pastor, *Pompeyo Trogo, Justino y Mitrídates. Commentario al Epítome de las* Historias Filípicas *(37, 1, 6 – 38, 8, 1)* [Collection « Spudasmata », n° 154] : Hildesheim, Olms, 2013, xv et 368 pages.

Spécialiste de Mithridate Eupator, L. Ballesteros Pastor propose un commentaire ligne à ligne des chapitres consacrés chez Justin à ce grand ennemi de Rome ; il se fonde sur le texte établi par O. Seel (Teubner, 1972), qui est reproduit, sans traduction, p. 102-110. On sait que le grand problème posé par l'*Épitomè* que donna Justin des *Histoires Philippiques* de Trogue Pompée est justement de se demander dans quelle mesure Justin est — ou n'est pas — fidèle au modèle qu'il prétend résumer. À cette délicate question, qui n'a pas fini d'agiter le monde scientifique, est justement consacrée une notable part de la longue (102 p.) Introduction, dont le commentaire de détail, auquel elle renvoie souvent, affine et précise les conclusions.

Le commentateur commence par rappeler ce que nous savons de Trogue Pompée et de Justin : autant, du premier, nous savons un certain nombre de choses sûres ou probables, autant, du second, nous ignorons à peu près tout, tant sur l'époque où il écrivit (IIe ou IVe siècle ap. J.-C. ?) que sur son origine (africaine, gauloise… ?). Si, sur le premier point, L. Ballesteros Pastor ne se prononce pas, sur le second, en revanche, il aligne un faisceau de présomptions extrêmement troublant, dont le moindre n'est pas le parti pris pro-scythe de Justin, en faveur d'une origine située à Olbia Pontica ou, en tout cas, dans la zone de l'Euxin entre l'Istros et le Bosphore Cimmérien. Quant au destinataire de l'œuvre, il demeure inconnu.

La question de la nature de l'œuvre de Justin est d'autant plus pertinente que celui-ci, après avoir défini son œuvre comme un *épitomè*, déclare ensuite qu'elle est un florilège *(florum corpusculum)* — ce qui n'est pas la même chose. En fait, il s'agit très certainement d'un mélange des deux, comme le montre la comparaison entre les *Prologues* des livres de Justin et l'ouvrage de celui-ci : à l'évidence, Justin a omis délibérément certains aspects de l'ouvrage de Trogue et, inversement, introduit des éléments qui ne se trouvaient pas chez le Voconce : ainsi les l. XXXVII et XXXVIII devaient faire une relation complète des guerres mithridatiques contre Rome jusqu'à la mort d'Eupator ; à la place, nous avons chez Justin le récit de la première partie de la vie de Mithridate jusqu'à sa première confrontation avec Rome, qui donne lieu à un long discours.

L. Ballesteros Pastor soupçonne, en plus, que Justin connaissait l'œuvre d'Appien et qu'Appien, lui, connaissait l'œuvre de Trogue Pompée. Un autre point intéressant est le rapport possible entre Trogue et Memnon d'Héraclée, dont l'œuvre ne nous est parvenue qu'à travers le résumé de Phocion, mais qui semble avoir connu lui aussi l'œuvre de Trogue. Quant à la genèse de cette « Histoire universelle » de Trogue, le commentateur discerne plusieurs phases de rédaction : au départ, l'ouvrage devait comporter quarante livres, comme l'œuvre de Polybe, et se terminer avec le règne de Tigrane II, après avoir passé en revue successivement les monarchies assyrienne, mède et perse et avant de se concentrer sur les Grecs, notamment les Macédoniens. L'ouvrage devait à l'origine s'achever en 83 av. J.-C. et apparaître comme un manuel de culture générale. Mais il fut prolongé une première fois par le récit de la campagne de Pompée en Asie et de celle de Crassus contre les Parthes, avec insertion de développements sur les origines et l'histoire de divers peuples lointains (Bactriens, Arabes, Sogdiens) et du peuple arménien (l. 41-42) ; puis un second ajout prolongea le récit jusqu'à Actium ; c'est alors que Trogue en profita pour parler de sa région — les Gaulois autour de Marseille — des origines de Rome et de l'Espagne, pacifiée par Auguste (l. 43-44).

L'un des axes principaux de ce livre est donc de montrer la perspective arméno-cappadocienne dans laquelle se situaient, selon L. Ballesteros Pastor, les *Histoires Philippiques*. Il pense que Trogue Pompée avait pour source principale une œuvre d'un auteur grec, d'Héraclée du Pont probablement, commandée par la cour de Tigrane II d'Arménie et achevée sous l'un de ses successeurs ou sous Archélaos Ier de Cappadoce, qui était apparenté à la dynastie des Artaxiades d'Arménie. Cette source de Trogue Pompée connaissait le persan et elle était de ce fait capable de corriger ses sources grecques. L'examen de la toponymie confirme la perspective iranienne de la source ; le commentateur met aussi en évidence le parti pris favorable de celle-ci aux dynastes arméniens et cappadociens. Il écarte, malgré certains éléments qui la rendraient possible, l'idée que Juba II ait pu être la source principale de Trogue Pompée. Et c'est l'hétérogénéité des sources de Justin qui explique les aspects contradictoires, parfois positifs, parfois négatifs, du portrait de Mithridate qui ressort de l'*Épitomè*.

Un long développement est consacré au célèbre discours placé par Justin dans la bouche de Mithridate. Il ne saurait, contrairement à ce que prétend Justin, avoir été

retranscrit tel quel de l'ouvrage de Trogue ; pour L. Ballesteros Pastor, il résulte en fait de la fusion de différents passages de celui-ci, avec deux parties bien nettes : 38, 4 et 38, 5-7. Dans la première, Mithridate apparaît comme un prince soucieux de maintenir la paix avec Rome ; dans la seconde au contraire, la critique de Rome est si acerbe qu'elle constitue un point de non-retour. Plus précisément, L. Ballesteros Pastor va jusqu'à discerner cinq discours provenant de Trogue qui ont été rassemblés par Justin et mis par lui en style indirect.

Cela suffit-il à considérer, comme on l'a fait parfois, que l'œuvre de Trogue était hostile à Rome ? Il est certain qu'il a existé, à l'époque de Mithridate et à son instigation, une propagande anti-romaine, déjà développée à l'époque d'Hannibal, et dont certains thèmes, comme la dénonciation de l'impérialisme, furent d'ailleurs repris par les historiens romains. Les identifications les plus courantes de cette source présumée anti-romaine sont Métrodore de Sképsis, Timagène d'Alexandrie, Poseidonios ou Apollodore d'Artémis ; mais il y avait bien d'autres historiens hostiles à Rome et, en l'état actuel des connaissances, L. Ballesteros Pastor conclut à un *non liquet*. D'autant plus, souligne-t-il, que les raisons que pouvait avoir Trogue Pompée d'être hostile à sa patrie romaine étant peu plausibles, les positions anti-romaines discernables dans l'*Épitomè* sont, selon lui, moins le fait de Trogue Pompée (qui n'était pas plus anti-romain que Salluste, Tite Live ou Tacite) que de Justin, qui a sélectionné chez Trogue les passages les plus critiques sur Rome et les a accentués par les trois discours violemment anti-romains insérés dans l'*Épitomè*, développant des thèmes largement répandus dans l'Orient hellénistique. Les parallélismes entre le discours de Mithridate chez Justin et l'*Epistula Mithridatis* de Salluste, dès longtemps repérés, montrent, selon le commentateur, que Justin avait en tête le texte de Salluste quand il écrivit sa harangue.

Suivent plusieurs enquêtes pour débrouiller la chronologie incertaine des événements du règne de Mithridate : sur les dates de naissance et de mort du roi, sur l'année de sa prise de pouvoir et la durée de son règne, sur la date de la mort de Mithridate Évergète, sur la chronologie des derniers Ariarathides de Cappadoce, sur le règne d'Ariobarzane I^{er}, sur la durée des guerres entre Mithridate et Rome. Enfin est examinée la question de Trogue comme source possible de Florus, Frontin, Orose et — plus douteux — Plutarque.

Le commentaire linéaire qui suit est d'une extrême précision et explore les moindres détails du texte de Justin. Il développe et conforte les différentes prises de position de L. Ballesteros Pastor examinées *supra*. Il est servi par une parfaite connaissance de la bibliographie relative à Trogue, à Justin et à Mithridate, parfaitement à jour.

Il ne fait pas de doute à nos yeux que ce livre fait notablement avancer les questions que pose l'œuvre de Justin et qu'il suscitera à son tour, par ses prises de position innovantes, de fécondes réactions de la part des spécialistes de Mithridate et de Justin.

Paul M. Martin.

Jan Felix Gaertner & Bianca C. Hausburg, *Caesar and the* Bellum Alexandrinum. *An Analysis of Style, Narrative Technique, and the Reception of Greek Historiography* (Collection « Hypomnemata », n° 192) : Göttingen – Bristol, Vandenhoeck & Ruprecht, 2013, 372 pages.

Le *Corpus Caesarianum*, plus d'un siècle et demi après son édition fondamentale par C. Nipperdey (Berlin, 1846), continue de fourmiller de points d'interrogation. Le mérite essentiel des auteurs de ce livre est de s'intéresser à l'un des éléments

de ce corpus, le *Bellum Alexandrinum (BAl)*, non pas seulement, comme on le fait d'ordinaire, pour son intérêt historique, mais aussi d'un point de vue linguistique et littéraire, avec les moyens que donne aux chercheurs contemporains l'outil informatique. Cette approche donne des résultats très sûrs, qui renouvellent considérablement la recherche sur ce texte.

Naturellement, les auteurs ne peuvent échapper à la question première, et maintes fois débattue, de la genèse de l'ouvrage et donc, plus largement, des conditions de composition et d'édition du corpus. C'est l'objet du chap. 2, après une brève introduction (chap. 1). On sait, grâce au *Brutus*, que le *Bellum Gallicum (BG)*, était publié en 46 pour les l. 1-7 ; sans doute, en fait, l'était-il au moins depuis la fin de 51. Pour le *Bellum ciuile (BC)*, l'opinion commune, depuis Nipperdey, est qu'il s'agit d'une œuvre de César inachevée, publiée après les Ides de Mars ; après un examen serré des autres hypothèses, les auteurs se rallient, avec raison selon moi, à cette opinion. De même, il ne fait pas de doute pour eux — non plus que pour moi — que le l. 8 du *BG* a bien été écrit par Hirtius et que son *epistula ad Balbum* est authentique, quoi qu'aient pu en dire certains — en dernier lieu, L. Canfora, dont la thèse d'un faux tardif fabriqué à partir de Suétone est réfutée avec brio dans l'*Appendix A*. Les termes de la lettre d'Hirtius, que les auteurs ont raison de dater de l'hiver 44 (en raison de l'allusion à la reprise des troubles civils), montrent clairement qu'il a « inséré » son livre 8 entre le *BG* et le *BC* de César et qu'il avait bien l'intention, s'il n'avait pas été tué en 43, de poursuivre l'œuvre de César jusqu'à la mort de celui-ci. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il est l'auteur de tout le *corpus Caesarianum*, qui s'arrête d'ailleurs en 45 et dont les auteurs étaient déjà inconnus à l'époque de Suétone.

L'apport essentiel de Jan Felix Gaertner et de Bianca C. Hausburg est de démontrer que, sans aucun doute possible, la langue et le style du *BAl* font apparaître deux ensembles différents dans cette oeuvre : le bloc relativement homogène formé par les chap. 1-21 et un *patchwork* constitué des chap. 22-78. Cette conclusion, en soi, n'est pas nouvelle : déjà G. Landgräf et J. Zingerle à la fin du XIX^e^ siècle, W. Dahms et H. Pötter au début du XX^e^ avaient noté ce fait, en en tirant des conclusions diverses. H. Pötter surtout, en 1932, avait même proposé un découpage du *BAl* très proche de celui de nos auteurs (comparer les p. 45 et 53 *sqq*. aux p. 88 *sqq*.). Il en résulte que le *BAl* ne saurait être l'œuvre d'un seul auteur — Hirtius ou un autre — mais qu'il est un assemblage d'au moins deux (ou plutôt plusieurs) rapports, dont les premières mains étaient différentes.

La démonstration des auteurs se fait en plusieurs temps. Après avoir souligné dans le chap. 3 les apports, mais aussi les insuffisances de la méthode analytique utilisée par leurs prédécesseurs, ils mettent en évidence, dans leur chap. 4, la densité et la qualité de l'information historique dans les 21 premiers chapitres, opposées aux lacunes de l'information dans les chap. 22-33 sur les événements survenus en Égypte. Cette disparité dans la qualité de l'information historique se poursuit au-delà du chap. 33, dans la partie de l'œuvre dont le titre ne rend pas compte : Pharnace (34-41), Illyricum (42-47), Espagne (48-64) et, de nouveau, Pharnace (65-78). D'autre part, soulignent les auteurs, autant les chap. 1-21 sont sobres et se veulent objectifs, autant le reste de l'œuvre fait la part belle à l'émotion et adopte un point de vue à la fois moralisant et résolument pro-césarien, exaltant la personne de César, protégé de la Fortune et des dieux. Ce dernier aspect, au demeurant, apparaissait déjà dans la partie du *BC* postérieure à Pharsale. Mais c'est surtout dans le traitement du temps que les différences de technique narrative éclatent : les chap. 1-21, comme dans *BG* et *BC*, respectent la chronologie et laissent le futur ouvert, de même que — mais à un degré moindre — les chap. 48-78, même si ces derniers sacrifient, comme toute la seconde partie de l'œuvre, aux émotions, au suspense et à l'histoire-fiction (« les choses auraient pu se passer autrement »). Alors que les motifs thucydidéens,

conformes à la manière dont César narre l'histoire, sont nettement perceptibles dans la première partie de l'œuvre, notamment dans les chap. 13-16 (que les auteurs rapprochent finement de motifs parallèles dans *BG* et *BC*), l'influence de l'historiographie hellénistique, ou, tout simplement, de l'historiographie romaine antérieure, voire contemporaine, éclate dans le reste de l'œuvre au-delà du chap. 21.

Les analyses linguistiques des auteurs — dont on regrette que le détail minutieux, consigné dans les *Appendix E-L*, n'ait pas été reproduit dans un CD-Rom qui aurait rendu les plus grands services aux chercheurs — sont entièrement convaincantes et confirment sans l'ombre d'un doute le caractère césarien des 21 premiers chapitres, mais aussi qu'ils présentent des marques d'intervention que, de manière très plausible, les auteurs attribuent à Hirtius. Probablement est-ce lui aussi qui est intervenu dans l'écriture et les ligatures des rapports constituant le *patchwork* des chap. 22-78.

Nous souscrivons aussi à leur reconstitution de la chronologie des événements survenus dans les deux Espagnes, en Afrique et à Marseille en 49 (*Appendix D*), fondée sur une reconsidération de la durée, ramenée par eux à une dizaine de jours, des opérations espagnoles entre l'épisode orageux catastrophique et le départ d'Afranius et de Petreius pour Octogesa. Enfin, intéressant aussi, mais moins nouveau, l'*Appendix B* fait remarquer à juste titre qu'on ne saurait se fonder sur l'usage de *hostis* et de *inimicus* dans le *BC* pour chercher à établir la date de composition de l'ouvrage.

Toutes ces analyses, dûment argumentées, conduisent les auteurs (chap. 5), aux conclusions suivantes : dans les treize mois situés entre la mort de César et celle d'Hirtius, celui-ci : 1. a rédigé *BG* 8 ; 2. l'a édité en même temps que le *BC* (qui dans sa forme originale comprenait 2 livres et non 3 — cf. *Appendix C*, qui paraît concluant) et le *BAl* (dont les 21 premiers chapitres ont été détachés par lui du texte original du *BC*) ; 3. a procédé au regroupement de différents rapports pour la suite du *BAl* ; 4. a fait appel aux contributions d'autres Césariens, qui ont fourni la matière du *Bellum Africum* et du *Bellum Hispaniense*, tels que nous les connaissons. Les auteurs confortent leurs conclusions avec deux éléments : la lettre à Balbus (*BG* 8 *Pr.)* et le fait qu'Hirtius, en devenant à partir de 46 un « élève » de Cicéron, a dû adopter sa conception oratoire de l'historiographie. Quant à l'urgence de la publication, elle provenait de la nécessité de contrer la propagande hostile à César diffusée par les Républicains.

Autant les analyses linguistiques et littéraires des auteurs sont convaincantes, autant certaines de ces conclusions nous paraissent sujettes à caution, parce qu'elles font dire à ces analyses plus qu'elles n'autorisent. Ainsi de l'affirmation, passablement gratuite, que l'éditeur du *BC* est Hirtius ; quant à moi, j'en tiens pour la thèse de M. Rambaud : le *Bellum ciuile* a été édité par Antoine, qui l'a trouvé dans les papiers de César, aussitôt après la mort de celui-ci. Aux arguments de M. Rambaud (et de P. Jal), j'ai ajouté, dans un article apparemment inconnu des auteurs (P. M. Martin, « Le *Bellum ciuile* de César, œuvre inachevée ou œuvre censurée ? », dans *Homenatge a Miquel Dolç.* Actes del XII Simposi de la SEEC [Palma, 1996] : Palma de Majorque, 1997, p. 305-324 ; cf. Id., *La Guerre des Gaules. La Guerre civile. César* : Paris, 2000, p. 86 *sqq.* ; 95 *sqq.*), un élément passé jusqu'alors inaperçu : les trois principales lacunes du *BC* 3 (à la fin des chap. 8, 10 et 50) traitaient, à en juger par les récits parallèles de Lucain et de Dion Cassius, d'événements où Antoine et, une fois, son frère Lucius apparaissaient sous un jour peu glorieux ; or qui avait intérêt à « caviarder » ainsi le texte de César, sinon Antoine ? Cette donnée, jointe aux faits que l'image qui ressort d'Antoine dans le *BG* 8 d'Hirtius est tout sauf flatteuse, montre certes l'âpreté de la « guerre des mots » qui suivit immédiatement le meurtre de César, mais aussi que celle-ci, avant d'opposer les Républicains aux Césariens, mit aux prises les deux prétendants à la succession de César, Antoine et

Octavien. Pour moi, la publication du *BC* par Antoine en est le premier acte, et le *BG* 8 de Hirtius, la première réplique.

Quant à l'hypothèse selon laquelle ce serait Hirtius qui aurait coupé la fin du *BC* à la mort de Pothin pour transférer le contenu des 21 chapitres suivants au début du *BAl*, outre qu'elle repose elle-même sur l'hypothèse — que nous contestons — d'un Hirtius éditeur du *BC*, elle doit être écartée pour les raisons suivantes : 1. ce faisant, Hirtius aurait délibérément cassé la règle césarienne « un livre, une année » (cf. *BG* 8, 48, 10) ; 2. l'explication proposée de cette coupure du livre en deux — s'arrêter sur une mort importante — paraît mince, Pothin n'étant pas un personnage majeur ; 3. la guerre d'Alexandrie commence en fait avant *BAl* 1, à partir de *BC* 3, 109 au moins et c'est là qu'il eût été judicieux, dans cette hypothèse de couper le récit de César ; 4. pourquoi enfin Hirtius, qui n'a pas hésité à glisser des éléments d'écriture personnelle dans le texte de César de *BAl* 1-21, comme l'ont brillamment montré les auteurs, n'en a-t-il pas fait de même dans les trois — ou plutôt deux — livres du *BC* ? La réponse coule de source : c'est parce que ces livres avaient déjà été publiés au moment où Hirtius lance son édition et qu'il n'avait d'autre choix que d'en reproduire le texte. L'édition d'Hirtius, pour moi, avait la forme d'un corpus comprenant : 1. *BG* 1-7, publié par César ; 2. *BG* 8, écrit et publié par Hirtius ; 3. *BC*, publié par Antoine et reproduit tel quel par Hirtius ; 4. *BAl*, assemblé et en partie écrit par Hirtius. Quant aux deux derniers volumes du *corpus Caesarianum*, si les éléments en ont été sans doute rassemblés par Hirtius, il n'est pas sûr qu'ils aient été publiés par lui.

Reste le mystère de *BAl* 1-21. Il est clair qu'Hirtius, même s'il y ajoute des « grains de sel » de sa main, édite ici un texte qui est de la main de César. Qu'Hirtius soit ou non l'éditeur du *BC*, pourquoi ce fragment est-il séparé du reste du *BC* ? Nous avons vu l'inanité de l'hypothèse d'un Hirtius détachant délibérément ces pages du reste du récit césarien. D'un autre côté, pourquoi n'étaient-elles pas dans le manuscrit saisi par Antoine ? La seule hypothèse plausible est qu'elles étaient les dernières écrites par César avant sa mort et qu'il les avait confiées à Hirtius (pour « mise au propre » ?), ce qui explique qu'elles aient été en sa possession quand survint le césaricide. Cela implique, comme je m'en suis expliqué ailleurs (P. M. Martin, *La Guerre des Gaules…*, p. 105 *sqq.*), que César, peu avant sa mort, était en train de rédiger, ou plutôt, selon moi, avait repris la rédaction du *BC*, abandonnée quelques années auparavant à la fin de l'actuel livre 2.

Après avoir applaudi à l'excellence des *indices* et noté que la bibliographie, si elle est complète et à jour pour tout ce qui est paru en langue anglaise, omet quelques titres français et italiens, dont ceux de G. Zecchini (travers que nous avons souvent souligné dans les éditions anglo-américaines), il me plaît de dire, *in fine*, que ce livre est désormais « incontournable » pour les études césariennes, auxquelles il a fait faire une avancée considérable. Il ne faut donc voir dans nos critiques *supra*, outre la marque de l'intérêt que nous y avons porté, que la volonté de faire encore un peu plus avancer un débat qui est loin d'être clos, si tant est qu'il le soit un jour.

Paul M. Martin.

Emmanuel Dupraz & Claire Gheeraert-Graffeuille (dir.), *La guerre civile : représentations, idéalisations, identifications* (Cahiers de l'ERIAC, n° 6 — Cultures sans frontières) : Rouen – Le Havre, PURH, 2014, 172 pages.

Résultat d'un séminaire « transversal » de l'Université de Rouen, cet ouvrage rassemble huit communications provenant d'horizons scientifiques très divers, à l'image de la composition de cette équipe, et dont seules trois intéressent le monde

antique. C'est sur elles que nous concentrerons notre propos, en négligeant les cinq autres, car, de leur valeur, nous n'avons pas compétence pour juger. En voici néanmoins, pour mémoire, les titres et leurs auteurs : Cl. Gheeraert-Graffeuille, « Entre polémique et histoire : comment écrire les guerres civiles anglaises (1640-1660) ? » ; D. Mortier, « Deux représentations théâtrales d'une même guerre civile : la Commune de Paris » ; S. Vergnes, « D'une guerre l'autre : les interactions entre guerre civile et guerre étrangère pendant la Fronde (1648-1653) » ; J.-P. Cléro, « Philosophie et histoire de la guerre civile chez Hume » ; C. Lounissi, « *This unnatural controversy in which Britons fight against Britons » ?* La révolution américaine, la question de la guerre civile et la naissance de l'américanité (1774-1783) ».

Esther Martin (« *Victum Ciceronem ducem habuistis* (*Philippiques*, XIII, 30). L'éloquence cicéronienne comme arme de guerre dans les *Philippiques* ») met en évidence la manière dont Cicéron, avec pour seule arme la parole, s'est engagé à fond, ou plutôt à mort, dans cet ultime combat, conformément à ses idéaux philosophiques et politiques. Avec finesse, elle analyse la radicalisation de ce combat, entre la *Première* et la *Deuxième Philippique*, la variété des stratégies rhétoriques, notamment l'insulte et les images sanguinaires, mises au service d'une « esthétique de la haine ». L'article est intelligent, clair et pertinent. On regrettera seulement que son auteur n'ait pas étayé son argumentation au moyen de travaux récents sur la rhétorique cicéronienne, sur le discours de la haine, sur la rhétorique de crise... qui vont dans le même sens qu'elle. Sa bibliographie en eût été enrichie, et sa démonstration renforcée.

Ceux qui connaissent les travaux de Dominique Briquel, notamment ses pages dans l'*Histoire romaine* (dir. Fr. Hinard, Paris, Fayard, 2000, p. 136-149) et son ouvrage *Mythe et révolution. La fabrication d'un récit : la naissance de la république à Rome* (Bruxelles, Latomus, 2007) n'apprendront pas grand-chose à la lecture de « Comment on bâtit le récit d'une révolution : le renversement de Tarquin le Superbe à Rome en 509 av. J.-C. et ses arrières-plans mythiques », sinon à apprécier une magistrale synthèse. En quelques pages claires, il y rappelle pourquoi les Romains, à la place de la réalité peu glorieuse d'une prise de la Ville par Porsenna, qui transparaît malgré tout dans la tradition, ont puisé dans le fonds mythologique indo-européen pour noyer des éléments authentiquement historiques dans une construction à la fois édifiante et signifiante, centrée sur quelques grandes figures héroïques : Brutus, Publicola, Coclès, Scaevola, Clélie.

Il faut garder une place à part pour l'excellent article de Sylvaine Bataille, « *Domestic fury and fierce civil strife / Shall cumber all the parts of Italy* — La guerre civile à l'écran dans *Julius Caesar* de Joseph L. Mankiewicz ». Bien que le célèbre metteur en scène s'efface ostensiblement — si l'on peut dire — derrière le texte de Shakespeare, appliquant à son adaptation de la tragédie l'éthique de la traduction et respectant les codes du théâtre, il n'en adopte pas moins une autre éthique, celle de l'adaptation. Celle-ci lui permet d'insérer dans le film d'autres esthétiques — du peplum, du western — et de véhiculer une vision violente et chaotique de la guerre civile, qui la rapproche des conflits et des déchirements contemporains du cinéaste : deuxième guerre mondiale, dictatures, maccarthysme. La démonstration, servie par une abondante iconographie, est pleinement convaincante ; elle donne envie à tout cinéphile de revoir le film en usant de ces nouvelles clés d'interprétation.

Comme on le voit, l'ensemble de l'ouvrage est forcément assez disparate. Mais, à s'en tenir aux contributions sur l'Antiquité, il est marqué du signe de la qualité.

Paul M. Martin.

Vincenzo Giuffré, Homines militares *e* status rei publicae. *Torsioni di una costituzione* : Naples, Jovene, 2013, x et 126 pages.

Ce petit livre donne avec clarté le point de vue d'un juriste sur un phénomène socio-politique qui a affecté le dernier siècle de la République romaine : la professionnalisation de l'armée et les commandements exceptionnels.

Précédée d'une bibliographie très classique, mais, sur certains points, un peu vieillotte, une longue introduction explique les deux expressions latines du titre. La première apparaît dans les textes de la fin de la République ; la seconde se trouve certes chez Ulpien, mais l'auteur ne signale pas que *status*, pour désigner la nouvelle forme de l'État, fait son apparition sous Auguste et par Auguste lui-même dès 23 (Suet. *Aug.* 28, 3 ; cf. Gell. 15, 7, 3 [après 16 av. J.-C.] et le denier de Muscinus Rufus (RIC I^2 68, n° 358 en 16 av. J.-C.). Le terme est repris par Sénèque (*Ben.* 2, 20, 1), puis par Tacite (*Ann.* 1, 4, 1 ; 4, 33, 2). Quant au sous-titre, autant *torsioni* est une bonne trouvaille linguistique pour désigner les torsions, gauchissements et détournements forcés de la loi qui, en abondance, ont caractérisé cette période, autant nous sommes réticents à désigner par ce terme très normatif « l'usine à gaz » institutionnelle qui faisait fonctionner la République romaine dans le dernier siècle de son existence. L'auteur en convient d'ailleurs et, à la construction mommsénienne, il préfère, sur ce point comme sur bien d'autres, la position de F. De Martino. Le dessein annoncé de l'ouvrage est donc de montrer que l'armée ne fut pas seulement un instrument de pouvoir entre les mains des ambitieux, mais devint un véritable *lobby* de pouvoir. En fait — *pace* Cicéron — durant ce dernier siècle de la République, *togae cedunt armis*.

Le premier chapitre examine le processus, dont l'auteur date le début, comme E. Gabba… et Salluste, du premier consulat de Marius (107). Passons sur les jugements contrastés sur Marius, qui ne nous apprennent rien, pour en venir à sa réforme militaire, due à des raisons pratiques plus que politiques, et à sa conséquence majeure : la constitution d'une « clientèle » militaire, dévouée à son chef. Ces soldats de métier, à partir de l'extension de la *ciuitas* à toute l'Italie, provenaient essentiellement des milieux ruraux italiques paupérisés, à qui l'armée offrait une situation ; l'*homo militaris*, dénué de culture politique, éloigné du centre du pouvoir, vivant en vase clos de la discipline militaire, finit par constituer un *corpus separatum* par rapport à la communauté civile.

Le chapitre suivant rappelle l'influence de la guerre sur la civilisation romano-italique à partir de la fin du II^e s. av. J.-C. Au-delà des aspects économiques induits par la conquête, celle-ci a apporté des idées, des techniques nouvelles, et surtout une véritable culture nouvelle en provenance des zones conquises. Elle a aussi profondément affecté le fonctionnement des institutions, soumises à de puissantes distorsions, de Marius à Octavien. Quelques pages intéressantes décrivent la manière dont la réflexion historique contemporaine — Sempronius Tuditanus, Denys d'Halicarnasse, Varron, César, Cicéron, L. Cincius — a perçu et analysé cette irruption de la *res militaris* dans la cité.

Un dernier chapitre tente de montrer qu'à côté du stoïcisme, dont l'influence « catonienne » est bien connue, l'épicurisme a joué un rôle primordial dans cette période. Non seulement la doctrine s'avérait apte à dénoncer l'idéologie de l'oligarchie dirigeante, et donc à en menacer la structure, mais elle prônait avant la lettre une théorie du droit contractuelle et relativiste, fondée empiriquement sur l'usage et sur l'utilité, et évoluant avec le temps. Reste à expliquer pourquoi cette inspiration épicurienne est si peu avouée dans les écrits des juristes tardo-républicains. L'auteur l'explique par la rareté des témoignages et surtout par le poids du traditionalisme ; l'explication paraît ou courte ou contradictoire. On souscrira en revanche à la manière

dont il montre comment le génie d'Octavien-Auguste fut d'institutionnaliser les distorsions infligées aux institution républicaines comme autant de « précédents » juridiques sur lesquels s'appuyer pour rendre légales ses innovations et les insérer dans la trame de sa restauration de l'État. En somme, le principat augustéen ne fut, au fond, que la légalisation de l'exception comme règle désormais. Mais le nouveau chapitre de l'histoire de Rome qu'il ouvre s'appuie moins sur cette restitution affichée des *iura et leges pop. Rom.* que sur une restructuration de l'armée, structure désormais permanente, régie par un ensemble de prescriptions sur les devoirs du soldat, dont le premier reste la fidélité à l'*Imperator*. Dans la tâche de structurer le droit du nouvel État, Auguste fut puissamment aidé par un *pool* de juristes (Trebatius Testa, Ateius Capito, Antistius Labeo), tous — selon l'auteur — d'inspiration épicurienne. Bref, conclut-il contre R. Syme, l'instauration du Principat ne fut pas une « Révolution », mais l'aboutissement d'un processus de construction graduelle d'un nouvel ordre législatif, fondé sur la légalisation des exceptions antérieures.

On appréciera ce point de vue original porté sur la fin de la République et sur la genèse du Principat. Le point faible de cette démonstration nous paraît être la part belle faite à l'épicurisme dans la mutation qui s'est alors opérée. Peut-être la prise en compte des travaux les plus récents sur l'épicurisme — absents de la bibliographie — aurait-elle pu conforter la position de l'auteur sur ce point. Tel quel ce livre se lit avec intérêt, par l'éclairage original qu'il porte sur la période.

Paul M. Martin.

Yann Le Bohec, *Géopolitique de l'empire romain* : Paris, Ellipses, 2014, 252 pages.

Contrairement à ce que le titre de son ouvrage pourrait faire penser, Y. Le Bohec propose moins un essai général qu'un récit commenté de l'expansion romaine, des origines de l'empire à sa chute. L'auteur défend lui-même ce choix de l'approche diachronique (p. 221 ; 230). De fait, après un prélude consacré au peu de chose qu'on sait sur la période antérieure à 272 av. J.-C., l'ouvrage se compose de trois grandes parties, consacrées successivement à l'expansion sous la République, puis sous le Haut-Empire, et enfin au déclin de Rome à partir de la crise du IIIe siècle. Dans ce dernier volet, Y. Le Bohec semble avoir perdu de vue son projet initial et se contente pour l'essentiel de résumer les luttes internes pour le pouvoir. Il excelle particulièrement, comme on pouvait s'y attendre, dans l'aspect strictement militaire (notamment les p. 97-113) et l'exposé, servi par une style nerveux et imagé, se lit avec plaisir. Néanmoins, l'ouvrage n'est pas exempt de certains défauts.

On conçoit que, pour la clarté d'un manuel manifestement destiné à des étudiants peu avancés, le propos soit simplifié, mais on tombe alors dans des rapprochements étranges (p. 34-35 : « Le Sénat n'était pas une multinationale ayant pour objectif de s'enrichir dans l'agro-alimentaire, et les généraux n'étaient pas les VRP d'une grande entreprise quelconque. Les Romains ont bien eu des objectifs économiques, mais ils étaient conformes à leurs mentalités »), des généralisations discutables (p. 86 : « Comme tous les Italiens, il avait un grand sens de l'humour » ; p. 91 : « La magie du verbe emporte ces Méditerranéens qui croient que la République aristocratique est rétablie » ; p. 204, sur Dioclétien) ou des formules à l'emporte-pièce (p. 30 : « Polybe, qui n'en était pas à un près, a écrit un gros mensonge »). Par ailleurs, le reflet donné de la science contemporaine, parfois vivement critiquée (p. 188 ; 198 ; 203 ; 208 ; 210 ; 226-227 ; 229), ne paraît pas toujours fidèle : peut-on encore dire à propos de Massinissa que « les modernes ont tendance à ne voir en lui qu'un sauvage primitif » (p. 41) ? Que veut exactement dire l'auteur quand il écrit

que « La vie politique sous l'Empire n'a jamais été prise en considération par les historiens » (p. 241-245) ?

Plus gênant peut-être : le lecteur ne peut se départir du sentiment que l'ouvrage a été conçu dans une certaine précipitation, avec des révisions minimales : les redites sont nombreuses (p. 48, 50 et 64 : signification de l'expression « Guerre Sociale » ; p. 98 et 117 : les barbares de la garde prétorienne ; p. 99 et 119, les marins se faisant appeler *milites* et non *nautae* ; p. 72-74 et 127-129 : la conquête de la Bretagne ; p. 63 et 159 : Pompée à Jérusalem) ; à l'inverse, des notions difficiles pour des débutants ne sont pas expliquées (p. 20 : la ligue latine ; p. 22 : *munus capere* n'est pas traduit ; p. 25 : les lois hortensiennes). L'ouvrage semble aussi comporter des incohérences (p. 34 : les Romains n'auraient pas pratiqué de « représailles massives », ce qui contredit les récits du siège de Carthage [p. 40 : « Les habitants furent tous massacrés »] et de la victoire de Marius sur les Cimbres [p. 53 : « Les Romains avaient ressenti une telle peur qu'ils ne songèrent pas une seconde à épargner qui que ce fût. Ils massacrèrent hommes, femmes et enfants »]) ; quelques oublis (l'annexion de Chypre n'est pas évoquée, alors que celle des Baléares et de la Crète sont dûment rapportées). Par ailleurs, plusieurs formules restent obscures (par exemple p. 15 : « cette fable qui a pourtant le mérite de l'invraisemblance »).

Enfin, assez curieusement, au regard de son titre et des ambitions affichées, l'ouvrage est dépourvu de toute carte représentant l'ensemble de l'empire romain ; on ne trouve que quelques documents peu lisibles pour certaines frontières (par exemple p. 170, 172). Les coquilles restent peu nombreuses (lire p. 30 : quelqu*e* trois cents ; p. 71 : « les petit*s* États » ; p. 112 : « *AAntHung* » ; p. 139 : « au gr*é* »).

Bref, voilà un ouvrage peut-être utile pour prendre une connaissance rapide de la conquête romaine, mais qui, même au titre de manuel, reste globalement décevant.

Guillaume Flamerie de Lachapelle.

P. Cosme, *Auguste maître du monde. Actium, 2 septembre 31 av. J.-C.* : Paris, Tallandier, 2014, 140 pages.

Les synthèses sur le siècle d'Auguste analysent les prodromes politiques et militaires de la campagne de 32-31, reconquête de l'Orient romain aliéné par le *regnum* d'Antoine et de Cléopâtre, mais sacrifient un peu la stratégie œcuménique d'une guerre totale, qui aboutit à la défaite du parti antonien et à la fin de l'indépendance du royaume lagide. L'étude de P. Cosme comblera la lacune dans sa seconde partie, mais, auparavant, on appréciera la chronique politique d'une rupture graduelle qui s'opère entre Philippes, en 42, et Actium : toutes les péripéties intérieures de la République déclinante et l'environnement géopolitique de la « révolution romaine », la guerre de Sicile et les aventures militaires d'Antoine en Orient sont retracés avec minutie, et avec la caution dominante d'Appien et de Dion Cassius — utilisé avec un net discernement critique, en raison de son orientation pro-octavienne. Si ces trois premiers chapitres, très narratifs, manquent un peu d'arêtes vives, ils dégagent bien les crises qui aboutissent à la rupture (chap. II), les facteurs matrimoniaux, comme l'union malheureuse du triumvir et d'Octavie n'étant pas négligés. Ce chapitre retrace bien les grandes manœuvres de la propagande octavienne et les polémiques qui précèdent et suivent la conjuration de l'Italie, en 32 : P. Cosme insistera à juste titre sur le rôle d'Agrippa dans la mobilisation (p. 57). On a tort de sous-estimer, pour chercher l'originalité à tout prix, l'impact de la « propagande » — « une propagande bien orchestrée » (p. 47). Le catalogue des « forces en présence » (chap. III) détaille les alliances orientales d'Antoine, dont on a dit, sans souci des nuances de sa politique, qu'il avait

aliéné à sa *regina* les intérêts romains en Orient. Ce chapitre, comme les précédents, se révèle très riche de mentions prosopographiques, qui éclairent, de ralliements en défections ou en trahisons, le déchirement de la postérité césarienne. Le lecteur notera aussi avec intérêt, dans le chap. IV (« La drôle de guerre »), la conjoncture économique et fiscale du gigantesque conflit (p. 53 *sqq*.). Mais c'est l'étude stratégique et tactique de la campagne qui constitue l'originalité majeure de l'essai (p. 65 *sqq*.). Les opérations s'éclairent par une cartographie très minutieuse du golfe d'Ambracie (p. 66-67), centre du « piège » stratégique d'Antoine, que le génie d'Agrippa retournera contre son auteur (p. 70). L'affrontement militaire, dans les deux camps, était subordonné au maintien ou à la rupture des voies de communication et de ravitaillement. Dans un conflit prolongé la logistique dicte sa loi.

La relation militaire dégage bien la stratégie d'Agrippa pour déjouer le « piège » d'Antoine, et le fait que son option n'était pas si absurde avec l'appui tactique de l'Égypte. Les diverses phases de la campagne décisive sont bien dégagées : un débarquement d'Octavien à Toryné, dans une position clé, l'installation d'Antoine et de Cléopâtre « sur le promontoire d'Actium, de l'autre côté de l'étroit chenal qui fait communiquer le golfe d'Ambracie et la mer, face à la position d'Octavien » (p. 73), les tentatives terrestres d'Antoine, dont l'échec entraîne une vague de désertions sévèrement réprimées, la « sortie » de Sosius neutralisée par Agrippa, et l'enfermement des Antoniens dans un blocus désastreux. Le chap. VI, montre (p. 79 *sqq*.) le désarroi d'Antoine et ses fluctuations devant un adversaire qui joue la guerre d'usure, les velléités de retraite terrestre qui finissent par rendre inéluctable l'affrontement naval, avec ses équivoques : forcer le blocus ou chercher la victoire maritime. Une grande place est accordée aux délibérations d'état-major, et aux avis contradictoires — qui recèlent leur part d'ombre en raison de la diversité des sources. Le désastre, sur « une mer immense où fuyaient des galères », est dû à l'échec d'Antoine pour coordonner l'action terrestre et l'action maritime (p. 83). L'affrontement final du 2 septembre (p. 88 *sqq*.) est reconstitué avec minutie : disposition des deux flottes, échappée de Cléopâtre et encerclement final de la flotte d'Antoine et de Caius Sosius (p. 91). Le bilan final des pertes subies fait apparaître, comme toujours, des données divergentes. L'épilogue (chap. VI, « Après la bataille ») sera l'invasion de l'Égypte, mais P. Cosme a aussi rappelé les difficultés financières du vainqueur confronté à la pléthore des effectifs (70 légions, avec les vétérans et les vaincus intégrés) et aux revendications de la troupe (p. 96 *sqq*.). La brève conclusion (p. 113 *sqq*.) insiste sur l'explication militaire et politique de la défaite, causes profondes, comme les diverses faiblesses de l'Orient antonien, et causes occasionnelles, telle la trahison de Dellius. Il est regrettable que l'auteur de cette monographie soignée, qui discute fort bien les sources historiographiques, n'ait pas jugé utile d'approfondir l'opposition entre deux versions antiques : l'Actium des historiens grecs pro-augustéens et l'Actium mythifié de la poésie contemporaine, qui stylise la guerre d'Actium en gigantomachie culturelle (voir Properce, IV, 6), et minore, au profit du *dux*, le rôle décisif du stratège Agrippa.

Jean-Marie André.

E. Buckley & M.T. Dinter (dir.), *A Companion to the Neronian Age* : Oxford, Wiley-Blackwell, 2013, 486 pages.

La collection *A companion to…* s'attaque à l'époque de Néron : vaste programme, que de faire une synthèse sur cette vaste matière. L'objectif est pleinement atteint. Il a fallu non moins de vingt-six chapitres et vingt-huit spécialistes contributeurs ;

quatre parties donnent un panorama complet : Néron lui-même, l'empire, les arts et la réception postérieure. Qui était le fils d'Agrippine ? E. Fantham présente le « performing prince » : il n'avait pas de formation militaire, mais aimait conduire un char et jouer de la cithare, comme Apollon. La malchance a voulu que les historiens qui parlent de lui (D.W. Hurley, « Biographies of Nero ») lui aient été défavorables ou aient simplement suivi des prédécesseurs d'époque flavienne qui accablaient le prince déchu. Le néronisme ne se réduit pas à un philhellénisme (S. Mratschek, « Nero the imperial misfit : philhellenism in a rich man's world ») : très clairement, l'empereur gouvernait grâce aux fêtes, aux spectacles et aux cérémonies ; sa vie fut une perpétuelle représentation. Soleil de la terre, nouveau libérateur de la Grèce, seigneur d'un nouvel âge d'or : il y a une continuité politique dans ces continuelles représentations.

Voilà pour l'empereur. M. Lavan dresse un tableau de l'empire romain au I^er^ siècle, en privilégiant sa partie occidentale : système administratif et classes dirigeantes, hiérarchies sociales et diversité juridique, y compris les phénomènes de révolte et d'insécurité dans le monde de la paix romaine. Le règne de Néron fut peu militaire, mais D. Braund, passant en revue la révolte de Boudicca, les questions de l'Arménie, des Portes Caspiennes et de l'Éthiopie, montre que l'empereur ne se désintéressait pas de la guerre et restait soucieux de sécuriser les bords orientaux de la Mer Noire. M.J. Mordine expose la supériorité, dans la maison impériale, des affranchis et chevaliers sur les sénateurs. Néron était-il sous le contrôle de son entourage ? La cour royale vivait comme dans une sorte de tragédie ou de comédie. D. Sterbenc Erker pose la question de l'irréligion d'un Néron membre des collèges majeurs, mais parle surtout — et de façon précise — du culte impérial, tandis que se développent les superstitions, c'est-à-dire les rituels que les classes dirigeantes méprisent, comme les cultes orientaux ou la nécromancie (cf. Lucain). La philosophie à l'époque de Néron (J. Bryan) est surtout le stoïcisme, avec Cornutus, Musonius Rufus et le Sénèque du *De clementia*.

La partie consacrée à la littérature et à l'art s'ouvre avec l'*Apocoloquintose* : C.L. Whitton étudie la portée et le sens de cette œuvre atypique, en particulier en rapport avec le culte impérial. J. Henderson étudie finement, avec les deux *Carmina Einsidlensia* et Calpurnius Siculus, la poésie bucolique sous le règne de Néron, prolongation de l'âge d'or augustéen. On revient à l'œuvre de Sénèque avec J. Mannering, qui présente (brièvement, mais comment faire autrement ?) la physique des *Questions Naturelles* ainsi que la morale des *Dialogues* et des *Lettres* : cette philosophie est, dans son essence, le parcours d'une conscience ; E. Buckley s'attache aux tragédies du philosophe et reprend les problèmes de leur philosophie et de leur intertextualité, à partir de plusieurs exemples. Chacun des trois chapitres consacrés exclusivement à Sénèque donne une bonne bibliographie complémentaire, avec d'inévitables redites.

Ph. Hardie s'attache à l'épopée de Lucain, montrant qu'elle est une anti-*Énéide* : elle a trois héros (Pompée, César, Caton) au lieu d'un seul, elle est sans dieux mais non sans prophéties et met en œuvre une esthétique hyperbolique toute particulière. T. Murgatroyd donne une lecture très priapéenne et un peu trop personnelle du *Satiricon* ; on regrettera que la question de l'auteur et de la date ne soit pas discutée, alors qu'elle est essentielle pour justifier la présence de ce roman dans un recueil consacré à l'époque de Néron. Le poète stoïcien Perse est présenté par M.F. Nichols de manière nette et précise, avec un utile développement sur le genre de la satire. Pour les ouvrages techniques, C. Reitz présente Columelle de manière très complète ; A. Doody présente l'*Histoire Naturelle* de Pline, associée aux *Questions Naturelles* de Sénèque (qui réapparaît ainsi un nouvelle fois), en mettant l'accent, en particulier, sur la présence de Néron dans ces œuvres savantes. À D.U. Hansen

a été confiée la tâche de dresser un panorama de la littérature grecque sous Néron : elle est technique, rhétorique et philosophique, mais inclut aussi « the beginning of something new », c'est-à-dire les lettres de saint Paul. Les chapitres 19, 20 et 21 ont une riche matière, l'architecture et l'art néronien. H.-J. Beste et H. von Hesberg font le point sur les constructions de Néron à Rome, avec, comme il se doit, la fameuse Maison Dorée ; M. Bergmann, dans un long article très complet, présente les portraits d'un empereur qui fut assimilé à Apollon et au soleil ; K. Lorenz expose « en perspective » la peinture murale, faite de trompe-l'œil, de théâtralité, de paysages élargissant l'espace.

Enfin, la dernière section est consacrée à Néron après Néron : H.O. Maier retrace l'image toute négative qu'a laissée auprès des Juifs celui qui déclencha la guerre de Judée et auprès des chrétiens l'Antéchrist responsable des premières persécutions ; Lucain et Sénèque, à l'inverse, retrouvent ou conservent leur gloire, le premier par des traductions-adaptations au XVII^e^ siècle (Y. Maes), le second dans les drames de la Renaissance (S. Braund). C'est aussi à la redécouverte de la *Domus Aurea* que l'on doit les grotesques de la Renaissance (M. Squire). L'épilogue (M. Griffin), enfin, résume les raisons qu'ont les Modernes de s'intéresser à Néron, de le réhabiliter, de l'admirer, voire de l'aimer.

C'est donc une admirable encyclopédie portative sur cet empereur et sur son temps qui nous est proposée. Sénèque est certes presque plus à l'honneur que son impérial élève : n'aurait-il pas mérité, à lui seul, un *Companion* qui lui fût consacré ? Mais ce n'était que justice de placer au centre d'un ouvrage consacré à cette époque fascinante celui qui en est aussi représentatif que Néron lui-même. Le recueil édité par E. Buckley et M.T. Dinter n'est pas inférieur aux meilleurs volumes de cette collection dont il constitue déjà un fleuron.

Bruno Poulle.

Germán Santana Henríquez (dir.), *Plutarco y las artes. XI Simposio internacional de la Sociedad Española de Plutarquistas* : Madrid, ed. Clásicas, 2013, 494 pages.

Il pourrait sembler paradoxal de consacrer un compte-rendu dans notre revue à une synthèse sur l'espace culturel de Plutarque, s'il ne s'agissait du plus romain et du plus loyal des sujets grecs du Haut Empire, et si son entreprise ne se situait pas dans un biculturalisme et un bilinguisme désormais irréversibles. De surcroît, les latinistes qui ont pratiqué les *Moralia* ont été frappés par l'abondance des sujets ou des « exemples » romains, et les *Vies parallèles*, autant que certaines biographies impériales, font une place importante aux chefs romains dans l'histoire de l'Antiquité, aux héros républicains, comme Caton, Marius, Sylla, César et autres, autant qu'aux empereurs Galba et Othon. Cherchons donc dans ce riche recueil les strates de culture latine de l'homme de Chéronée : dans la rhétorique, dans l'historiographie, dans la littérature morale — la politologie n'ayant pas été choisie comme centre de gravité du Colloque.

Le long exposé de J. A. Fernández Delgado traite la rhétorique comme « art » (p. 13 *sqq*.), et l'on ne sera pas étonné de trouver dans l'étude mainte référence à Cicéron — sujet d'une biographie — et à Quintilien, quasi contemporain : pour les déclamations (p. 14) ; pour la *thesis* (p. 19) etc. En revanche les rapprochements avec la rhétorique latine de l'éloge et du blâme, font défaut, pour l'éloquence épidictique (démonstrative) consacrée à Alexandre (p. 34), autant que pour les références (p. 23) à la théorie cicéronienne de l'*amplificatio*. Quintilien est cité pertinemment (p. 38) pour l'*ecphrasis*, mais les emprunts du Grec aux

exercitationes / progymnasmata de la tradition sont certainement plus étendus. Dans le domaine de l'*ars amatoria*, les exemples romains n'ont pas inspiré d'étude, mais l'article de G. González Almenara sur l'essai *Virtudes de mujeres* (p. 91, note) relève des références aux *Vies* de Numa, de Caton l'Ancien, de Pompée, de Caton le Jeune, qui reposent sur des sources historiographiques romaines, tout comme la biographie de Flamininus prouve un contact étroit avec la IV^e^ décade livienne. On souhaiterait savoir si Plutarque, qui révèle cette source dans les *Vies parallèles*, a fait référence aux matrones légendaires de l'annalistique, présentes ailleurs dans son œuvre.

C'est justement l'historiographie, autant sa méthodologie que sa matière, qui a alimenté maint article de la riche section « Plutarco y otras artes » (p. 111 *sqq*.). M. A. Rodríguez Horrillo, dans sa contribution « Plutarco y el arte de escribir historiografía » (p. 219 *sqq*.), insiste sur les données aristotéliciennes (*mimèsis*), et moins sur la narratologie des chroniqueurs hellénistiques, centrée sur le *pathos* tragique et sur le goût du merveilleux ; or on sait que Cicéron et Tite Live ont assimilé et discuté ces concepts, et Plutarque connaît bien ces devanciers. Il connaît également fort bien, pour sa contribution à « l'histoire moderne » et aux *Vies de Galba et d'Othon* (J. M. Candau Morón, p. 119 *sqq*.), les chroniqueurs contemporains de la crise de 69-70, utilisés par Tacite, sinon les *Histoires* elles-mêmes — la chronologie autorise l'hypothèse. On peut admettre la conclusion que Plutarque, Tacite et Suétone ont une source commune, « un auteur perdu d'identification difficile » (p. 120), ce qui n'exclut que la lecture de Suétone par Plutarque.

Restent les œuvres morales et les essais scientifiques des *Moralia*. Le Colloque ne fait pas apparaître de dette romaine, par exemple au niveau de la diététique de Celse, pour le *De tuenda sanitate*, analysé par Sv. T. Teodorsson (p. 241 *sqq*.) ; la même remarque vaut pour l'article sur l'art militaire (J. Vela Tejada, p. 271 *sqq*.) : il est centré sur l'Athènes de Périclès et sa « gloire », mais apporte en conclusion (p. 278-279) des éléments intéressants de comparaison avec la *Pax Romana* et la polémologie romaine, le Grec romanophile ayant toujours loué l'ordre mondial du peuple conquérant. Dans le même registre philosophique, on regrettera que l'essai *Non posse suauiter uiui secundum Epicurum* (C. Grossel, p. 147 *sqq*.), qui analyse avec rigueur l'esthétique musicale issue du sensualisme, ne pose pas au moins le problème de l'hédonisme culturel du Jardin vu par Cicéron, que Plutarque connaît bien, et avec lequel il partage l'argumentation critique.

Enfin, dans la section « Varia », on relèvera le fait que l'image des Celtes chez Plutarque (J. A. López Férez, p. 469 *sqq*.) appelle certes des rapprochements féconds avec les *Moralia* et les *Vies* — surtout celle du dictateur Camille — mais renvoient aussi l'écho de la première décade livienne (mentionnée, p. 472).

Bien que non axé sur le comparatisme gréco-romain, ce riche colloque ne laissera pas indifférent le lecteur latiniste.

Jean-Marie André.

Hélène Ménard & Cyril Courrier (dir.), *Miroir des autres, reflet de soi*, t. II : *Stéréotypes, politique et société dans le monde occidental (de l'Antiquité romaine à l'époque contemporaine)* : Paris, Michel Houdiard, 2013, 296 pages.

Le recenseur du présent livre n'a pas eu l'heur de traiter du volume I de cette publication, paru en 2012, qui s'occupait plus spécifiquement du monde romain. Le programme y était présenté, ainsi que les principes théoriques ayant guidé cette recherche ; les stéréotypes y étaient étudiés dans leur processus d'élaboration et

leurs fonctions. Ce second volume traite des évolutions des stéréotypes à travers trois parties.

La première (« Construire le stéréotype ») s'ouvre sur une étude de Noëlle Geroudet sur la construction iconographique du stéréotype *Rômè-Roma*, né en milieu grec avant d'être romanisé sous l'Empire. — Eric Morvillez met en évidence la banalisation des motifs identitaires, notamment les balustrades, dans la figuration du jardin romain. — Sarah Rey voit un lien entre évocation du Capitole et topos de la décadence. — Aline Estèves repère avec justesse dans les personnages de la sorcière et de la magicienne, des figures stéréotypées de transgression des règles sociales et des conventions littéraires. — Et Elian Cuvillier montre, à partir de deux paraboles évangéliques, comment s'opère la subversion de stéréotypes sociaux (gréco-romains) et religieux (rabbiniques).

La deuxième partie (« Stéréotypes et pouvoirs ») se focalise sur des représentations de moments ou d'acteurs de la vie politique. Robinson Baudry analyse finement les stéréotypes permettant à un battu aux élections, dans une société aussi agonistique que celle de Rome, d'échapper à la perte de *dignitas*. — Romain Millot s'interroge à juste titre sur l'interaction entre réalité historique et récit stéréotypé dans les récits des conjurations romaines. — Nathalie Queneau met en valeur la mutation de la notion républicaine d'*amicitia* vers le personnage officiel de l'*amicus Principis*, vilipendé par les historiens d'inspiration républicaine (Tacite, Suétone), alors que l'épigraphie souligne l'utilité et la valeur de cette nouvelle catégorie politique. — Enfin Roxane Chilà dégage les stéréotypes des élites curiales à la cour de Naples sous Alphonse le Magnifique (contribution qui nous a paru, quel que soit son intérêt, extérieure au thème de l'ouvrage).

La troisième partie (« Stéréotypes de Rome, stéréotypes sur Rome ») étudie quelles images de la romanité ressortent, du Moyen Âge à nos jours. Elise-Annunziata Neuilly mesure la part de l'héritage antique, notamment de la *Psychomachie* de Prudence, dans les représentations médiévales des vertus. — Claudie Martin-Ulrich étudie vertus des stéréotypes et stéréotypes des vertus à la Renaissance. — Christian Amalvi revient sur le mythe moderne de « nos ancêtres les Gaulois » et sur ses avatars depuis le XIX^e^ siècle. — Enfin Matthieu Soler fait une pénétrante étude, à travers la représentation cinématographique des jeux romains, des images de ceux-ci, à la fois figées sur des poncifs remontant aux « pompiers » et reflétant les préoccupations des sociétés contemporaines ; tout juste contesterons-nous l'affirmation que le fascisme italien a « eu raison » du péplum (cf. le *Scipione* de Guazzoni, par exemple) et ajouterons-nous au catalogue la récente série *Spartacus : Blood and Sand.*

Ce sec résumé ne rend pas compte de la richesse et de l'excellence de certaines contributions, ni des quelques réticences que nous avons eues parfois à leur lecture. Par exemple, comment expliquer que le temple de Jupiter capitolin, comme symbole de la pérennité de Rome, joue un rôle exactement inverse à celui discerné pour le Capitole par S. Rey ? Et n'aurait-il pas fallu traiter à part le cas de Brutus le césaricide dans l'examen des stéréotypes de conjurés ?

Nous avons conscience que l'impression d'inventaire à la Prévert donnée par ce bref aperçu du contenu de l'ouvrage ne rend pas compte du fil rouge qui le traverse, et que s'efforce de dégager la conclusion générale sous la plume de Jean-Pierre Guilhembet. Ce n'est pas de notre faute : en lançant le chantier du stéréotype comme champ de recherches, Cyril Courrier et Hélène Ménard ont ouvert une véritable boîte de Pandore, d'où pourraient sortir des séries d'études différentes, comme, par exemple, un volume sur les stéréotypes de Rome sous la Révolution française. Eu égard à la richesse du thème, il aurait été peut-être plus judicieux d'en sérier les différents champs d'application et de centrer chaque volume sur une seule application, plutôt de que « papillonner » à travers eux. C'est en tout cas le conseil que

nous donnerons à cette équipe sympathique et dynamique, en souhaitant qu'ils poursuivent l'exploration de ce vaste et passionnant champ de recherches, encore très largement en friche.

Paul M. Martin.

Histoire des religions

Nicola Cusumano, Valentino Gasparini, Atilio Mastrocinque & Jörg Rüpke (dir.), *Memory and Religious Experience in the Greco-Roman World* : Stuttgart, Franz Steiner, 2013, 223 pages.

Le double thème annoncé s'explique par le fait que ce recueil rassemble des contributions tirées de deux rencontres organisées à l'Université de Messine en septembre 2009 : le 9e colloque de l'EASR sur le thème « Memory and Religion in the Greek World » et le colloque spécial de l'IAHR, sur le thème « Religious Experiences in Sanctuaries in the Roman World ». L'un comme l'autre, explique en préalable G. Sfameni Gasparro, traitent du rapport entre l'individuel et le collectif. L'introduction générale de N. Cusumano et A. Mastrocinque met l'accent sur l'éclairage nouveau apporté par ces recherches sur la religion antique.

La première partie, consacrée à la relation entre mémoire et religion dans le monde grec, est précédée d'une brève introduction de N. Cusumano, qui rappelle que, comme toutes les institutions humaines, la religion affiche une relation avec le passé, qu'elle réorganise en fonction du présent, offrant une illusion de stabilité grâce à la répétition constante de rites qui se réfèrent au passé. — C'est aussi N. Cusumano qui fournit la première contribution, à propos du serment, qui associe mémoire et religion : les dieux, garants de la parole donnée, n'oublient jamais. L'histoire du serment de Glaucus témoigne à la fois du rôle mémoriel de la religion, qui garantit une pérennité de ses valeurs, et des changements qu'elle subit avec le temps, car d'autres anecdotes d'Hérodote sur le même thème apportent des nuances à cette affirmation. — En étudiant les différents cultes d'Artémis dans le Péloponnèse, I. Soleria s'attache à montrer que les pratiques religieuses, légitimées par un mythe ancien, rappellent aux contemporains ces événements mythiques, auxquels elles-mêmes donnent une valeur historique. Ces mythes sont souvent liés à la fondation de la cité ou à un moment de crise où la divinité est censée avoir sauvé la ville. En pérennisant le souvenir de ces événements les rites religieux renforcent la cohésion de la cité et assument donc un rôle politique. — D. Bonanno étudie le sens de l'objet sacré caché et retrouvé en prenant l'exemple de la fondation de Messène. La découverte de l'hydrie contenant des textes sacrés enterrée après la victoire de Sparte sur les Messéniens conduisit à la fondation d'une ville nouvelle formée par le synœcisme des trois cités disparues. Elle symbolise à la fois la permanence de la mémoire religieuse, qui fait l'unité du peuple Messénien malgré sa dispersion, et le renouveau constitué par la fondation de Messène. — Dans le cas du Livre de la Loi retrouvé par Josuah dans la Bible, le processus est inverse de celui de Messène : le peuple de Josuah a lui-même perdu sa mémoire religieuse. Il ne retrouvera son unité religieuse que dans la *diaspora*. — G. F. Chiai analyse les témoignages épigraphiques de la mémoire religieuse de l'époque hellénistique et romaine exposés dans des espaces publics ou des temples. Ils montrent une volonté politique et religieuse de faire connaître et de pérenniser cette mémoire sacrée dans le but de valoriser la cité ou le temple en publiant sa relation privilégiée avec